abside
ATELIER D'ARCHITECTURE

EXTENSION & AMENAGEMENT DU CREMATORIUM 181, Rue du Cavou, 87 100 Limoges		
LIMOGES METROPOLE		PC
	Date:08/09/2025	PC 08 – ENV. LOINTAIN

atelier abside - aurieras - 87270 chantelat - T. 05 55 39 91 91 – F. 05 55 39 91 92 - abside87@wanadoo.fr

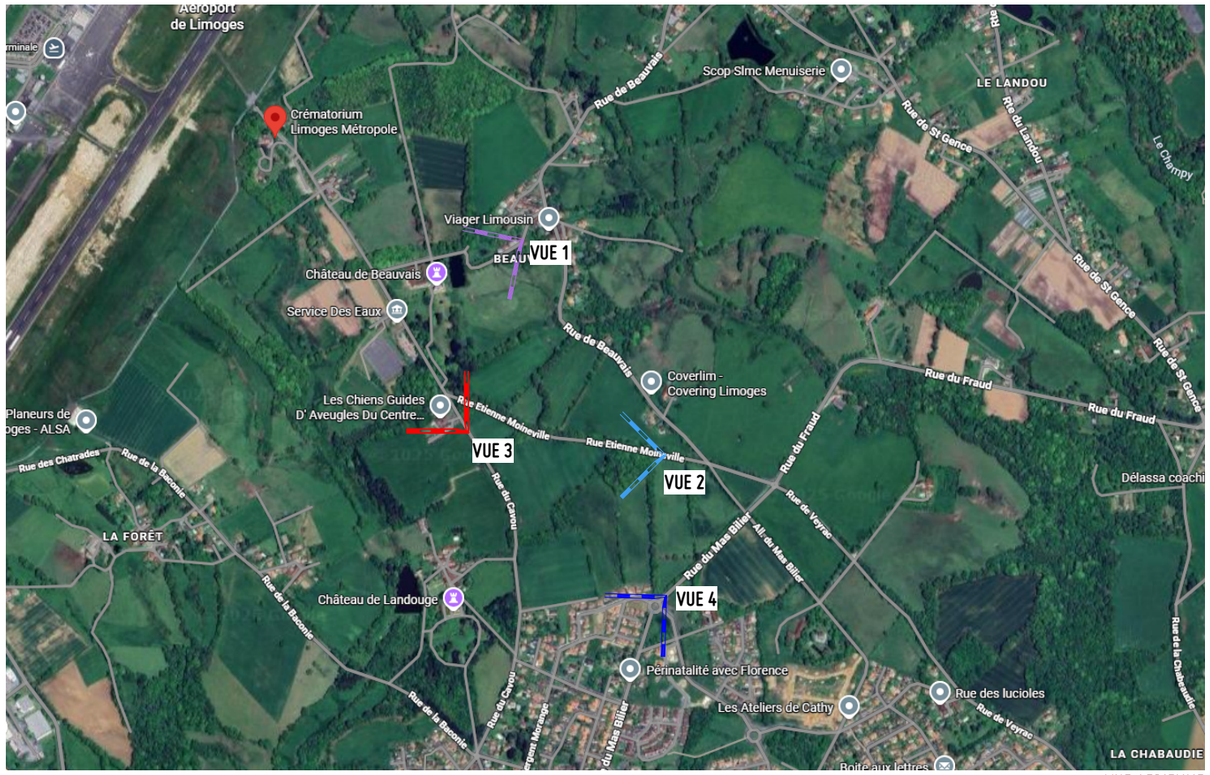

VUE AERIENNE

VUE 2

VUE 3

VUE 1

VUE 4

L'atelier ABSIDE conserve l'entière propriété intellectuelle et artistique de ses plans, ainsi que l'exclusivité de ses droits de reproduction et de représentation. Les plans fournis à la phase du dossier de demande de permis de construire ne peuvent en aucun cas servir de plans d'exécution pour la réalisation de l'ouvrage. Les cotations sont données strictement à titre indicatives. Les entrepreneurs devront vérifier chaque dimension de l'ouvrage et rapporter toute divergence à l'atelier d'architecture ABSIDE avant exécution. Le Maître d'ouvrage doit s'entourer de bureaux d'études spécialisés (BET structure, BET fluides, etc...) suivant besoin. Toutes modifications des locaux (dimensions, surfaces, etc...) ainsi que toutes modifications d'ouvertures en façades devront faire l'objet d'une demande de permis de construire modificatif au moins 3 mois avant la déclaration de fin de travaux.